

**INSCRIPTION AUX TEMPS D'ACTIVITES
PERI-EDUCATIVES (TAP)
MATERNELLES**

Ce document est à déposer dans la boîte aux lettres du pôle jeunesse, avant le 6 Juillet 2017, si et seulement si vous inscrivez votre enfant pour la période du 4 Septembre 2017 au 20 Octobre 2017.

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Classe :(en septembre 2017)

Les listes d'inscriptions définitives seront affichées à partir du 28 Août 2017 sur les portes de l'entrée de la Mairie.

Durant cette période, les ATSEM proposeront des bricolages, des jeux de société, des sorties près du plan d'eau, si la météo le permet...

ABSENCE AUX T.A.P.

Qu'il s'agisse d'une absence à la journée ou seulement sur le créneau des T.A.P.,
merci de prévenir :

**Le Foyer des Jeunes au 02.40.26.17.45
Animation.jeunesse@geneston.fr**



Mairie de Geneston

37, rue Jean-Baptiste Legeay
44140 GENESTON

Tél. 02 40 26 10 20
Fax 02 40 26 14 76

mairie@geneston.fr
www.geneston.fr

